

# **Effets psychosociologiques de la relation éducateur/adolescent dont le père est absent dans la gestion familiale (Abidjan-Côte d'Ivoire)**

**Kouakou Mathias AGOSSOU**

*Université de Man/Côte d'Ivoire*

*agossouakm@yahoo.fr*

## **Résumé :**

*L'Afrique : quelles nouvelles perspectives de développement ? Quel nouveau départ ? A ces questions, nous disons que sans une moralisation de la société et de vie publique en Afrique, tout effort d'éducation qui se voudrait morale mais qui n'aurait de morale que l'idéal du discours, ratera son objectif. Ainsi, l'objectif de cette étude est d'analyser les effets psychosociologiques de la relation éducative éducateur/adolescent dont le père est absent pour diverses raisons dans le district d'Abidjan. Pour cela une enquête qualitative basée un entretien clinique de six éducateurs professionnels comme des substituts paternels. Les résultats montrent que la majorité des éducateurs sont confrontés à des difficultés lorsqu'ils tentent de créer le lien avec des adolescents dont le père est absent. Par contre, lorsque la relation est créée, celle-ci se déroule sans grande difficulté et la plupart des adolescents ont confiance en l'éducateur. Enfin, les éducateurs sont fréquemment amenés à remplir une ou plusieurs fonctions du père. Lorsque le professionnel est amené à remplacer le père dans certaines de ses fonctions et, par conséquent, à créer une bonne relation avec l'adolescent, il doit aussi préparer l'adolescent à son départ. Ainsi, l'adolescent est toujours conscient que l'éducateur n'est pas un membre de sa famille et que par conséquent, il sera amené un jour à mettre un terme à sa relation avec lui. Pour remédier à cette situation, il faudra d'abord, accorder de préférence la référence à un homme et expliquer au jeune que l'éducateur ne remplace pas le père, mais qu'il remplit certaines de ses fonctions. Ensuite, il faudra aborder le sujet du père avec la famille, afin de permettre au jeune d'avoir une représentation de celui-ci et clarifier les rôles et statuts de chacun.*

**Mots clés :** effets psychosociologiques, gestion familiale, père absent, relation éducateur/adolescent

## **Abstract:**

*Africa: What new development prospects? What new beginning? To these questions, we argue that without a moralization of society and public life in Africa, any educational effort that purports to be moral but whose morality is only the ideal of discourse will fail its objective. Thus, the objective of this study is to analyze the psychosociological effects of the educational relationship between educators and adolescents whose fathers are absent for various reasons in the district of Abidjan. This is achieved through a qualitative study based on clinical interviews with six professional educators as father substitutes. The results show that the majority of educators face difficulties when trying to establish a bond with adolescents whose fathers are absent. However, when the relationship is established, it proceeds without much difficulty, and most adolescents trust the educator. Finally, educators are frequently called upon to fulfill one or more of the father's functions. When the professional is called upon to replace the father in some of his functions and, consequently, to establish a good relationship with the adolescent, he must also prepare the adolescent for his departure. Thus, the adolescent is always aware that the educator is not a member of his family and that, consequently, he will one day have to end his relationship with him. To remedy this situation, it will first be necessary to preferably give the role to a man and explain to the young person that the educator does not replace the father, but fulfills some of his functions. Then, the subject of the father must be addressed with the family to allow the young person to have an idea of him and to clarify the roles and status of each.*

**Keywords:** *psychosocial effects, family management, absent father, educator/adolescent relationship*

## **Introduction**

Cette étude s'inscrit dans le cadre de la lutte contre la marginalité et les déviances au niveau de la famille. En effet, suite à nos différentes expériences avec des enfants et adolescents, nous avons pu observer que certains jeunes avaient des comportements agressifs envers les hommes et défiaient en permanence leur autorité, ce qui n'était pas le cas avec les femmes. Avec celles-ci, la relation nous paraissait moins

conflictuelle. À l'inverse, lorsqu'une relation de confiance s'était établie le jeune nous paraissait très attaché à l'éducateur homme. En nous questionnant sur l'origine de ces comportements, nous avons remarqué que ces jeunes n'entretenaient pas ou peu de relation avec leur père biologique. Pendant longtemps le père était celui qui dictait les normes, qui travaillait pour nourrir sa famille. De nos jours, la place de l'homme a changé, il a de plus en plus la possibilité de s'occuper de ses enfants, de leur offrir de la tendresse et n'a plus peur de dévoiler sa sensibilité. Cela n'empêche pas qu'il garde toujours sa fonction d'autorité. Cependant, dans la société actuelle, tous les pères ne remplissent pas leurs fonctions, soit parce qu'ils n'en ont pas la possibilité, soit parce qu'ils décident de ne pas le faire. Le divorce, qui accorde souvent la garde des enfants aux femmes, met parfois le père à l'écart, surtout si la séparation a eu lieu en mauvais termes. Le père peut aussi choisir d'abandonner son rôle auprès de ses enfants ou, tout simplement, de ne pas reconnaître sa paternité. Les jeunes placés en institution sont souvent issus de familles dont les parents n'arrivent pas à assumer leurs fonctions pour diverses raisons. Parmi ces situations, certaines concernent des jeunes dont le père est absent et dont la mère est dépassée par les événements. C'est là que se situe le lien avec le travail social car l'éducateur est amené à réparer les blessures des jeunes et aussi à travailler avec la famille restante pour améliorer l'environnement du jeune. Les situations évoquées dans cet article concernent en grande majorité des adolescents abandonnés par leur père ou nés de père inconnu. Personnellement, nous avons vécu le divorce de nos parents et nous nous sommes beaucoup questionné sur les répercussions que cela avait pu avoir dans notre développement. C'est pourquoi, nous avons choisi l'absence paternelle et, plus particulièrement, de son influence dans la relation entre un éducateur et un adolescent. De ce fait, pour mener à bien l'étude, la première partie se consacre à la méthodologie, la deuxième

porte sur les résultats et la dernière présente la discussion des résultats.

### ***Quelques repères théoriques***

Les études sur la fonction du père sont nombreuses et variées (K. M. Agossou, 2014 et 2022 ; J. Le camus, 2000 et 2005). La place du père a considérablement évolué depuis les années 1960-1970. Plusieurs phénomènes en sont à l'origine. Tout d'abord, avec les progrès de la médecine, le taux de mortalité infantile baisse et les enfants ont une plus grande chance de survie à la naissance. Ceci entraîne une diminution du nombre de naissances par femme. De plus, ce taux de naissance baisse avec l'industrialisation (G. Chapelle, 2001). Cette nouvelle ère amène les adultes, des deux sexes confondus, à porter un intérêt supérieur à leur carrière professionnelle. Le développement de la scolarisation permet aussi à la femme de s'écartier du métier de femme au foyer et d'égaliser ses chances avec l'homme dans le monde du travail. La priorité est alors moins accordée à la famille, car la performance professionnelle et l'accomplissement dans le travail prennent de l'ampleur. La femme a les mêmes chances que son mari de faire carrière et l'homme, quant à lui, augmente son temps de présence auprès des enfants. Cela constitue une avancée dans l'histoire de la paternité. Toutefois, selon J. le Camus (2000), cet indice n'est pas suffisant car 60% des hommes ne participent pas aux tâches éducatives et domestique. Une autre variante qui induit des changements quant au rôle et à la place du père est l'augmentation du nombre de séparation dans les couples. En Suisse, on compte environ quarante mille mariages par année, et plus de vingt et un mille divorces, ce qui équivaut à 53% de désunions en 2005 (Office Fédéral de la Statistique de la Suisse). Ce nombre élevé de séparations dans les couples engendre, entre autre, une disqualification des hommes dans leur rôle de père. En effet, la garde est accordée plus régulièrement aux femmes,

ce qui a pour conséquence de restreindre la présence éducative de l'homme auprès de son enfant. Le temps que le père passe avec ses enfants se réduit alors à des moments ponctuels comme les week-ends, les vacances, etc. Toutefois, ces grands chamboulements dans le couple ont permis un changement dans l'éducation. En effet, les femmes attendent de leur mari qu'il participe aux tâches domestiques et éducatives et les pères relèvent de plus en plus le défi. Ils acceptent de dévoiler leur sensibilité, ont des gestes de tendresse envers leurs enfants dès leur plus jeune âge et cela sans craindre de perdre leur virilité. Le père se sent plus directement concerné par le développement affectif de son enfant. Il n'est plus cet emblème de l'autorité absolue et laisse paraître son moi Nourricier (E. Berne, 2023). Ce terme désigne la part féminine, affective et soignante de l'homme. Après un aperçu de la place qu'occupe le père dans la famille et auprès de son enfant, voici le rôle paternel d'un point de vue psychologique. Un premier rôle est celui de transmettre un Nom. En tant que géniteur, le père va relier son fils à une histoire familiale. Ce rôle est important car même pour un jeune dont le père est absent, pour un enfant adopté ou né d'insémination artificielle, le fait de connaître ses origines lui permet de constituer une partie de son identité. Le jeune peut ainsi faire des liens entre ses ancêtres et lui et ainsi s'identifier à eux. Deuxièmement, le père a le rôle de séparation de la dyade mère-enfant. En effet, lors de la grossesse, le fœtus est lié à la maman car il est à l'intérieur d'elle.

Cette fusion continue après la naissance car le bébé est totalement dépendant de sa mère pour les soins et les repas. La mère et le bébé ne font qu'un. La fonction de séparateur est donc assumée par le père dès le plus jeune âge de l'enfant. Le père s'introduit dans ce « couple », afin de former une triade et d'ouvrir l'enfant au monde extérieur. Ainsi, il introduit des règles et des normes et habitue l'enfant à s'orienter au sein d'un cadre précis. Le père a donc une fonction normative. Pour que

l'homme puisse pleinement remplir cette fonction, la mère a la responsabilité de l'introduire dans cette dyade mère-enfant dont le bébé est l'unique bénéficiaire. C'est à elle qu'appartient la tâche de légitimer la parole du père. En effet, la mère porte l'enfant, elle le met au monde et il est donc impossible de remettre en cause la maternité. Tandis que la paternité n'est pas officielle tant que la mère ne l'a pas reconnue. Ces informations sont tout de même à relativiser étant donné que les tests de paternités sont formels et très fiables. Néanmoins, d'un point de vue psychologique, l'homme présent auprès de la mère et de l'enfant ne devient père que si celle-ci rend cette place légitime. Dès que le père est reconnu comme tel, une relation de partage s'instaure ; l'enfant est dans l'obligation de partager l'amour de sa mère avec l'homme qu'elle aime aussi. Ce triangle alors formé permet au nourrisson de se différencier de la mère en s'identifiant aussi à une autre personne et développe ainsi sa propre identité. En séparant la dyade mère - enfant, le père apporte à son enfant une vision du monde extérieur, en particulier celle d'une société faite de lois et de règles. Il lui offre un cadre à l'intérieur duquel, l'enfant va grandir, faire ses marques, tester les limites, etc. Le père doit, en outre, montrer un peu de souplesse en entourant l'enfant car celui-ci est un être à part entière et il a besoin de se différencier pour se socialiser. Il doit apprendre à faire ses propres expériences et à acquérir son indépendance. Cela lui sera nécessaire pour se démarquer auprès de ses pairs. La troisième fonction paternelle est celle de l'apport affectif.

Autrefois, l'homme craignait de perdre sa virilité en ayant des gestes affectueux envers son enfant, car cela incombait à la mère. Maintenant, de plus en plus de pères s'occupent avec tendresse de leur enfant. Ces marques d'affection sont visibles à travers le jeu. Le garçon va jouer à des jeux plus masculins peut-être, comme des combats de catch. Le père construit ainsi une relation privilégiée avec l'enfant qui se différencie de celle

partagée avec la mère. L'affectif se joue aussi dans la manière dont le père se préoccupe du jeune. Lorsque le père place un cadre, il doit aussi se soucier de la manière dont l'enfant est affecté par les normes imposées et comment il se situe par rapport à celles-ci. Il accompagne le jeune dans l'acceptation des contraintes extérieures en s'adaptant à son niveau de compréhension et à sa capacité d'adaptation. Durant l'adolescence, le jeune prend conscience de son corps. Celui-ci change et se transforme progressivement en un corps adulte et devient donc semblable à celui du parent du même sexe. Le garçon adolescent, à la vue de ces changements, s'aperçoit qu'il peut rivaliser avec son père et qu'ainsi il devient homme. Du coup, l'ordre hiérarchique dans lequel le père était omnipotent se transforme et l'image qu'avait le jeune de ce dernier décline. L'adolescent peut rivaliser physiquement avec son père et il remarque que celui-ci n'est plus le « superman » de son enfance. En face de lui, il voit le père tel qu'il est vraiment, avec certaines faiblesses et doit donc réajuster l'image idéale qu'il s'était faite de lui. Bien sûr, cela se produit de manière inconsciente. Le père vit aussi une désillusion. Il doit faire le deuil de l'idéal du Moi projeté sur sa progéniture tout au long de son enfance. L'adolescent n'est plus la personne consentante qui se plie aux volontés de ses parents, mais bel et bien un individu qui revendique ses propres pensées et valeurs, voire même qui s'oppose à celles de ses géniteurs. Malgré cette désillusion, la figure paternelle reste toujours un modèle auquel le jeune peut s'identifier et le père continue à injecter de la différence, même si cela se fait à moindre mesure. Dans le monde, l'adolescence est considérée comme le passage de l'enfance à l'âge adulte. Cette période est marquée par des changements physiologiques et corporels ; les menstruations pour les filles, la mue de la voix pour les garçons, etc. Ces changements surgissent entre 12 et 16 ans. C'est aussi à ce moment que se réveillent les pulsions sexuelles après une longue période de latence (S. Freud, 2010).

Elles sont accompagnées du retour du conflit oedipien et des fantasmes incestueux qui s'y rattachent (amour pour le parent de sexe opposé et envie d'éliminer l'autre parent rival). Ce conflit nommé par Freud émerge une première fois à l'âge de 3-4 ans. Il ressurgit la deuxième fois à l'adolescence, mais cette fois-ci, le jeune ne recherche plus la source d'amour chez le parent de sexe opposé, mais se tourne plutôt vers ses pairs. Le début de l'adolescence est donc marqué par cette puberté corporelle. S'ajoute à cela la puberté mentale (B. Reymond-Rivier, 1991). Il s'agit là d'une « prise de conscience de soi », d'une recherche intérieure qui permet au jeune de se socialiser, de s'autonomiser et de s'insérer dans la société en tant qu'adulte. Cela s'étend au-delà du changement physique qui habituellement se stabilise à 18 ans. Cette recherche sur soi perdure jusqu'à ce que le jeune devienne adulte. Le jeune va remettre en cause les règles et les valeurs inculquées par ses parents. Inconsciemment, plutôt que de rejeter toutes les valeurs parentales, il va les mettre de côté, puis il va petit à petit se les réapproprier à sa manière et créer ainsi sa propre identité. En d'autres termes, l'adolescent revisite les valeurs de ses parents pour les faire siennes. Pour se faire, il passe par des phases de révolte agressive et parfois incompréhensible. Ses agissements paraissent anarchiques, mais ils sont en fait structurants pour lui. Cette révolution réaménage sa pensée, le détache de l'emprise parentale et lui permet de créer sa propre personnalité. Du point de vue cognitif, J. Piaget (1952) met en lien l'adolescence avec ce qu'il nomme, le « stade des opérations formelles ». Cette période d'âge s'étend de 11 à 15 ans. Durant ce stade, le jeune développe un esprit hypothétique et procède par déduction pour résoudre des problèmes. Il s'agit plus précisément de la pensée « hypothético-déductive ». À cela, s'ajoute la « double réversibilité » qui est la capacité à transposer le concret à l'abstrait et vice-versa.

## Problématique

Il existe deux formes d'absence bien distinctes mais pouvant être complémentaires qui sont l'absence physique et l'absence psychologique. Au niveau physique, l'absence peut être de courte ou de longue durée. La première concerne par exemple le travail au quotidien, lorsque le père n'est pas présent durant la journée pour des raisons professionnelles et qu'il voit son enfant le soir. Cela ne constitue pas forcément un manque pour le jeune. Etre présent ne signifie pas être disponible en permanence. Donc, si le père accorde à son enfant un moment d'attention au retour de son travail, cela peut déjà être suffisant. Cette absence est même bénéfique car elle permet à la mère de jouer son rôle d'organisatrice de la vie familiale. La présence intermittente du père permet alors de faire un lien entre le cadre familial et le cadre social extérieur, et offre aussi à l'enfant la possibilité d'assimiler les lois et l'autorité paternelle. De plus, les rôles maternels et paternels restent bien distincts. L'absence paternelle à long terme, quant à elle, peut être due à une activité professionnelle (marins), à un divorce, à un séjour à l'étranger, etc. Dans ce genre de cas, il est possible que le père garde une place importante chez l'enfant. En effet, si la mère parle quotidiennement du père, explique ce qu'il fait et évite d'empêcher sur son rôle durant son absence, le père n'aura que peu de difficultés à se réinstaller dans la vie de son enfant. Il s'agit là des cas d'absence prolongée, mais non définitive. Cela contribue alors à la construction de l'image idéale du père chez son enfant. Dans le cas d'un décès, cette idéalisation peut être faite et nourrie par la mère. Au niveau de l'absence psychologique, cette dimension peut englober la forme d'absence décrite ci-dessus. En effet, l'absence physique n'est pas automatiquement valorisée et positivée par la mère et l'entourage du jeune. Le père peut être présent physiquement,

mais absent symboliquement. G. Corneau (1989) utilise l'expression absence émotive pour définir cette dernière. Il s'agit donc de pères qui n'accordent pas l'attention nécessaire à leur enfant et au foyer familial. Cela englobe aussi les pères dont le comportement est inadéquat ; pères trop autoritaires, écrasants, ou sous l'emprise d'une addiction tel que l'alcool. La place du père peut donc tout simplement être en péril alors même que celui-ci est présent dans le foyer familial. L'homme peut aussi décider de ne pas assumer son rôle en refusant de reconnaître sa paternité. Il peut aussi se désinvestir totalement de cette tâche pour une raison quelconque et abandonner sa famille. Par ailleurs, le père peut être disqualifié par la mère, qui réfute son rôle et sa place et qui n'accorde aucun crédit à son autorité. Comme il est expliqué précédemment, la mère peut décider d'offrir une place à l'homme dans l'éducation de l'enfant ou au contraire, le disqualifier. Ainsi le père sera absent à son insu. Ensuite, dans le cas du divorce et lorsque le droit de garde est accordé à la mère, la carence paternelle peut être accentuée si la mère salit l'image du père au travers de paroles rancunières. Elle peut véhiculer une mauvaise image du père pour des causes financières (père qui ne paie pas de pension alimentaire) ou affectives (blessure du divorce, père maltraitant). Voici donc, les principaux exemples d'absence psychologique qui sont un manque de présence affective, de communication et d'attention pour l'enfant.

Comme le souligne M-E Huon (2004), le désinvestissement du père dans son rôle autoritaire prive le jeune des limites et des barrières nécessaires à son développement. En effet, le jeune a besoin de repères, d'interdits qu'il va pouvoir transgresser pour se responsabiliser tout en assumant les conséquences de ses actes. D'autre part, dans la société actuelle, la sensibilité, les caresses et toute autre marque d'affection appartiennent à la mère, tandis que l'homme, le père, se situe plus dans la performance qu'elle soit intellectuelle, professionnelle ou

sportive. Contrairement à cette idée, le fils a aussi besoin de marques d'affection de la part de son père et de découvrir chez lui de la sensibilité. Grâce à cela, il sera en mesure de prendre conscience de son propre corps et de laisser paraître sa sensibilité tout en se sentant « homme ». Le jeune dont le père est absent, ne sait pas comment exprimer son besoin d'affection et pourra le faire de manière incompréhensible et inadéquate, au travers des tentatives de suicide ou par des fugues, par exemple. Ce besoin d'affection se fera aussi ressentir dans l'identité sexuelle de l'adolescent. Dans les situations où le père est absent, ou lorsque cette part de sensibilité n'est pas dévoilée, le jeune garçon sera en quête d'une voie pour exprimer sa part sensible ou au contraire cherchera obstinément un exutoire pour ne pas être comparé à une femme. Certaines personnes pourraient dévoiler leur côté sensible par une orientation homosexuelle, tandis que d'autres pourraient être homophobes, machos et montreraient une virilité débordante. L'adolescence est une période durant laquelle le jeune est en quête d'identification ; la personne la plus apte à servir de modèle au garçon est le père. Dès lors, si le père est absent, l'adolescent ne possédant que sa mère comme modèle d'identification se sentira déstructuré, déstabilisé et insécurisé. Ce manque de structure pourra donc avoir des conséquences sur la confiance en soi, l'indépendance, la capacité à entreprendre. Cela peut même pousser le jeune à entrer dans une situation de dépendance (drogue, etc.) Toutefois, l'adolescent pourra trouver des modèles masculins parmi des membres de sa famille ou dans différents contextes (scolaire, sportif,). À travers cet article, notre but est de savoir comment réagir en tant que professionnel face à un jeune dont le père est absent. Notre question de départ est donc la suivante : À quel genre de difficultés est confronté l'éducateur face à un jeune dont le père est absent et comment réagit-il ? L'objectif de cette étude est d'analyser les effets psychosociologiques de la relation éducative

(éducateur/adolescent) dont le père est absent dans le district d'Abidjan. L'hypothèse qui se dégage est la suivante : l'éducateur rencontre des difficultés à développer une relation éducative avec un adolescent dont le père est absent. Cette hypothèse concerne l'arrivée du jeune en institution et plus particulièrement le début d'une relation éducative, à savoir si elle est entravée par le manque paternel. Pour nous, le jeune n'entretenant pas de relation avec son père aura plus de difficultés à accepter une relation éducative, un cadre et des limites, avec un homme adulte, qu'un jeune dont le père est présent.

## **1-Méthodologie**

### ***1-1-Site et participants à l'étude***

L'enquête s'est déroulée dans le District d'Abidjan. Les personnes qui ont été interrogées sont des éducateurs masculins vivant ou ayant vécu une relation éducative en institution avec un adolescent garçon touché par l'absence de son père. Six entretiens ont été effectués dans deux institutions accueillant des adolescents. La première institution est une institution privée reconnue d'utilité publique. Ce centre d'accueil et d'éducation spécialisée prend en charge des enfants et adolescents de 6 à 18 ans. Des jeunes de 6 à 15 ans sont accueillis dans le foyer divisé en quatre étages et des adolescents et adolescentes âgés de 15 à 18 ans sont placés dans deux villas indépendantes. Les enfants et adolescents accueillis ont des difficultés personnelles, familiales, scolaires, sociales et ont donc besoin d'un changement de milieu et d'un accompagnement éducatif spécialisé en internat ou semi-internat. Deux éducateurs de cette institution ont été interrogés. Le premier travaille sur un étage du foyer avec des jeunes enfants et des adolescents. Le deuxième éducateur interrogé accompagne des adolescents dans l'une des villas annexes. Dans la deuxième, il s'agit d'une institution de

même type que la première institution. Des jeunes de 6 à 16 ans y sont accueillis lorsqu'ils présentent des problèmes de développement, familiaux, scolaires et sociaux. Le foyer est composé de quatre étages accueillant chacun un peu moins d'une dizaine de jeunes. Quatre éducateurs travaillant dans ces lieux ont été interrogés. Tous accompagnent des jeunes de 6 à 16 ans, sauf l'un d'eux qui travaille essentiellement avec des garçons de 10 à 16 ans.

### ***1-2-Techniques de collecte des données et Méthodes d'analyse des données***

Les personnes ressources sont : Monsieur Kamagaté, père de deux enfants, il a été éducateur pendant dix ans auprès de jeunes adultes toxicomanes, puis il a suivi une formation de thérapeute conjugal, ainsi qu'une en coaching. Nous l'avons interrogé car il a animé des séminaires sur le rôle du père s'intitulant « papa présent, enfant gagnant » qui s'échelonnaient sur neuf rencontres. Mme Kouassi, psycho-criminologue du Centre de Développement et de Thérapie pour Enfant et Adolescent). Elle collabore également en tant que superviseuse au village SOS, institution pour enfants et adolescents. Autre ressource, une émission pour les jeunes : émission diffusée le 04 Mars 2023, sur Radio Diffusion Ivoirienne, dont le thème était : « lien père-fils : un apprentissage ». Les six éducateurs de sexe masculin ont été choisis dans deux institutions, afin de diversifier les lieux d'enquête. Les éducateurs devaient correspondre aux critères suivants : être de sexe masculin, être engagé fixe, travailler avec des adolescents de 12 à 18 ans, travailler quotidiennement avec un ou des adolescent(s) ayant peu ou pas de contact avec leur père, c'est-à-dire quatre à cinq rencontres par an. Pour obtenir des entretiens, nous avons d'abord contacté par téléphone les directeurs de ces deux institutions. Ceux-ci m'ont donné l'autorisation d'interroger, puis transmis les coordonnées des éducateurs correspondant à nos critères. Nous les avons ensuite

contactés par téléphone. Comme méthode de récolte de données, nous avons choisi d'effectuer des entretiens semi directifs. Ce type d'entretien m'a permis de poser des questions ouvertes laissant un choix assez large de réponses. Les questions n'ont pas forcément été posées dans l'ordre, cependant nous nous sommes assuré d'obtenir les informations nécessaires pour l'élaboration de cette étude. Nous avons cadré les entretiens en évitant que les personnes interrogées ne s'éloignent du sujet. Les entretiens ont duré entre trente minutes et une heure. Pour chaque entretien, un cadre éthique a été respecté. Les personnes interrogées ont été informées qu'elles pouvaient interrompre l'entretien à n'importe quel moment, qu'elles avaient le droit de s'abstenir de répondre à des questions et nous leurs avons garanti l'anonymat.

## **2-Résultats**

Les résultats sont structurés autour de l'entrée en relation, de la présence et de l'absence des difficultés. Nous avons effectué six entretiens avec des éducateurs sociaux de sexe masculin ayant établi une ou plusieurs relations avec des jeunes dont le père est absent. Ces personnes ont été choisies au hasard parmi une dizaine d'éducateurs répondant favorablement à notre demande. Deux éducateurs travaillent dans la première institution et quatre autres exercent dans la deuxième. Voici un tableau descriptif des éducateurs interrogés (les prénoms sont fictifs, afin de garder l'anonymat des personnes interrogées) :

*Tableau n°1 : descriptif des éducateurs interrogés*

N°	Educateur	Age	Institution d'accueille
1	Monsieur BAKARY	45 ans	1
2	Monsieur DIGBEU	29 ans	1
3	Monsieur AMOUSSOU	49 ans	2
4	Monsieur KOUAME	38 ans	2
5	Monsieur AKA	34 ans	2
6	Monsieur MAMERY	48 ans	2

Source : Kouakou Mathias AGOSSOU, enquête de terrain

Lors de chaque entretien, le but a été de connaître le déroulement de la prise en charge des jeunes concernés par mon thème de recherche, en investiguant d'abord sur les premiers contacts avec le jeune ; comment s'est créée la relation éducative, quels comportements a-t-il adopté vis-à-vis de l'éducateur, quelles ont été les difficultés rencontrées. Ensuite, des informations ont été récoltées, afin de savoir si un lien de confiance s'est conçu et le cas échéant, de quelle nature il a été. Enfin, en lien avec cette confiance, l'entretien a été orienté de manière à déterminer si l'éducateur a constitué un substitut du père et si le jeune l'a utilisé pour combler un manque.

### **2-1- Entrée en relation**

La première étape pour un éducateur, lorsqu'un jeune arrive en institution, est d'entrer en relation avec lui. Il doit prendre en compte le passé du résidant et offrir un accompagnement permettant à ce dernier de réparer ses blessures, ainsi que de combler certains manques. Dans cette recherche, le manque qui m'intéresse est l'absence paternelle. L'entrée en relation peut donc être parsemée de difficultés auxquelles l'éducateur fait

face. Ces difficultés peuvent être dues au fait que le jeune n'a jamais vécu de relation avec un homme adulte auparavant et se fait donc une image faussée de son rôle. Si l'enfant ne possède aucune information sur son père, il est très probable qu'il s'imagine un père idéal. La mère peut aussi déformer la vision qu'a l'enfant de son père en véhiculant des propos négatifs à son sujet. De plus, l'absence du père peut être accompagnée par un manque de cadre, ce qui peut déstabiliser le jeune et le pousser à mettre à l'épreuve le cadre placé par l'éducateur. Voici plus en détail les difficultés rencontrées par les éducateurs interrogés :

### ***2-2- Présence difficultés***

Le refus d'accorder de la place à l'éducateur dans son rôle autoritaire et hiérarchique : ici, le jeune qui n'a eu que très peu de relation avec l'homme adulte et qui n'a pas été confronté à son statut hiérarchique, en dehors de l'école ou d'activités extrascolaires, peut ressentir des difficultés à accepter l'autorité de l'éducateur. Quatre personnes l'ont ressenti de la part d'un ou de plusieurs jeunes. Il peut s'agir d'un refus d'accorder une place à l'homme éduquant, cette place n'ayant jamais été occupée par le père : « (...) je dirais qu'il y a une place qui est beaucoup plus vide, mais qu'on t'autorise beaucoup moins à prendre qu'un jeune qui pourrait avoir son papa et sa maman à la maison. » (Monsieur Aka). Dans le cas où le jeune vit seul avec sa mère, il n'a pas pour habitude de partager sa place auprès d'elle. Monsieur Bakary évoque une situation dans laquelle il a ressenti que le jeune « avait besoin de garder sa mère pour lui » et qu'il était « un concurrent potentiel ». La méconnaissance du rôle du père, due à une absence totale de ce dernier, peut aussi être une explication à ce refus : « (...) Tout d'un coup, il y a une espèce de force en face qu'ils ont pas l'habitude d'avoir (...) on est vraiment dans ce genre de remise en place d'une certaine hiérarchie, c'est-à-dire qu'ils se confrontent peut-être pour la

première fois au fait qu'ils ont un mec qui est adulte. » (Monsieur Kouamé).

L'idéalisat ion du père : ici, le jeune compare l'éducateur à une image parfaite et idéalisée qu'il se fait de son père. Un éducateur a rencontré des difficultés à cause de cette idéalisat ion du père. Le jeune « fuit » la réalité et accepte difficilement la relation affective ou normative avec l'éducateur, en se rattachant à une image parfaite, mais illusoire de son père. Monsieur Aka le confirme en disant : « (...) souvent, en tant qu'éducateur, on est dans le quotidien, on est à demander des devoirs, on est à demander des choses et à faire des choses, et souvent (...), j'ai l'impression qu'il y a une idéalisat ion du papa qu'est pas là, qui est parfait, « lui il ferait pas comme ça il est gentil, il ne m'embêterait en tout cas pas pour mes devoirs, il comprendrait. » Donc je vois plus à un moment donné comme une grande difficulté pour le jeune de vivre la chose. Il y a un déni à dénouer. « Il va revenir, papa, toi, va-t'en, j'ai pas besoin de toi ! ».

La mise à l'épreuve des règles : deux éducateurs ont ressenti le besoin du jeune de se confronter au cadre jusqu'à ce qu'ils puissent apercevoir à quel niveau se situent les limites. Ce besoin de mettre à l'épreuve les règles peut être dû au fait que le jeune n'a pas rencontré d'autorité masculine à laquelle se mesurer. « Je pense, qu'un enfant qui a un père présent à la maison s'est déjà frotté, à la petite enfance, à l'enfance, il a déjà frotté, donc il y a déjà un type de lien qui s'est mis en place. Moi, je pense qu'un enfant qui s'est déjà frotté à un père présent à la maison, qui a pu mettre un peu de cadre, j'ai l'impression qu'il y a des limites qu'il devra pas dépasser ; des limites de respect. » (Monsieur Kouamé) A travers ce test, le jeune peut aussi se rendre compte de la manière dont est posé le cadre et si celui-ci est fiable. « Je pense que pendant les deux premiers mois, il est resté à tester beaucoup ; à voir comment je réagis, (...) à tester aussi les limites au niveau éducatif, qu'est-ce que je permets,

qu'est-ce que je ne permets pas, mais il l'a fait de manière plus prononcée que les autres jeunes je trouve. » (Monsieur Digbeu).

La loyauté envers la famille : certains jeunes s'ouvrent difficilement à l'éducateur lorsque la famille est méfiante. Si la mère et les proches n'accordent pas de crédit aux professionnels de l'institution, l'enfant peut se sentir tenu de les soutenir. Il ne veut pas les trahir et se protège en se fermant à l'éducateur. « C'était toujours basé sur la méfiance de « ce que je vais dire, attention ça peut être dangereux, parce qu'il y a ma mère en arrière-plan. » » (Monsieur Mamery). « Ils montrent très clairement que je suis l'éducateur (...). La loyauté qu'ils ont envers leur famille est beaucoup plus forte que celle qu'ils pourraient avoir envers moi. » (Monsieur Kouamé). Deux éducateurs ont donc rencontré ce genre de situation.

### ***2-3- Absence de difficulté***

Un éducateur a vécu une situation dans laquelle il n'a pas rencontré de difficulté particulière à créer une relation éducative. « (...) ils avaient, déjà pas mal été ballottés et puis ils étaient dans un cadre familial un peu précaire, ce qui fait que quand ils sont arrivés ici, nous on a trouvé qu'ils avaient beaucoup de facilité à nouer des relations, à accepter le placement, parce qu'ils se sont sentis en sécurité, ils ont mangé tous les jours, ils avaient une chambre, des choses qu'ils avaient pas vraiment, donc la relation s'est très vite installée et bien installée. » (Monsieur Amoussou). Ce tableau synthétise les données récoltées ci-dessus :

*Tableau N°2 : synthétise les données récoltées*

Entrée en relation		Bakary	Kouamé	Amoussou	Mamery	Digbeu	Aka
Difficultés	Le refus d'accorder de la place à l'éducateur dans son rôle autoritaire et hiérarchique	X	X		X		X
	Idéalisation du père						X
	Mise à l'épreuve des règles		X			X	X
	Loyauté envers la famille		X		X		
Absence de difficultés				X			

Source : Kouakou Mathias AGOSSOU, enquête de terrain

#### **2-4- Interprétation des données**

Dans les apports théoriques, ainsi que selon plusieurs éducateurs interrogés, le père a un rôle normatif et ouvre l'enfant au monde extérieur et aux règles qui le régissent. Lorsque le père n'est pas présent, ce rôle peut être joué par la mère ou par une personne de l'entourage du jeune. Un cadre est alors offert à l'enfant qui pourra, dès son plus jeune âge, s'y confronter et se rendre compte des limites à ne pas dépasser. Lorsque le père est absent, et que personne ne s'est substitué à son rôle, l'enfant ne saura pas comment réagir face à l'autorité d'un homme. N'ayant jamais été confronté à cette forme de hiérarchie, il va mettre à l'épreuve les règles pour tenter de se situer à l'intérieur de ce cadre. Donc, la difficulté que peut rencontrer un jeune à se situer avec les règles n'est pas essentiellement due à l'absence

paternelle, mais plutôt à la façon dont la famille restante encadre le jeune. Cette absence peut engendrer un manque de limites dans l'environnement familial, mais cela peut être pallié par d'autres membres de l'entourage du jeune ou par l'éducateur. Dans ce cas, la différence peut se situer dans le fait que le jeune refuse de laisser un homme occuper les fonctions du père. Les institutions dans lesquelles ont été recueillies les données accueillent des jeunes qui présentent des difficultés personnelles, familiales, scolaires et sociales. Ainsi, il est possible que les parents, membres de l'entourage ou professeurs n'aient pas rempli les fonctions paternelles suffisantes auprès du jeune. Celui-ci peut alors avoir du mal à laisser de la place à une tierce personne. Il peut avoir peur que le professionnel prenne la place d'« homme » auprès de la mère ou craindre qu'il veuille remplacer le père. Le rôle du père, dès le plus jeune âge de l'enfant, est de séparer la dyade mère-enfant. Donc, si cette fonction n'est pas remplie, le jeune peut se refermer sur lui-même et ne pas accepter les interventions de l'adulte. Il peut ne pas vouloir abandonner sa place d'homme auprès de la mère et avoir peur que l'éducateur la prenne. Il est également probable que le jeune craigne que cette personne remplace le père. Par ailleurs, lorsque le père est présent dès le début, l'enfant peut s'identifier à lui et se servir de lui comme modèle. Comme expliqué dans la partie théorique, durant la période d'adolescence, le jeune vit une désillusion par rapport à l'image parfaite qu'il se faisait de son père. Il le voit tel qu'il est réellement. L'adolescent n'ayant pas vécu ce phénomène compare donc l'éducateur à cette image et rend le travail difficile car personne ne peut être à la hauteur de cet idéal.

### **3-Discussion**

La recherche sur le terrain a été orientée en fonction de l'hypothèse selon laquelle, l'éducateur rencontre des difficultés

à développer une relation éducative avec un adolescent dont le père est absent. La récolte des données a permis de le confirmer ou de l'infirmer. Pour vérifier cette hypothèse, nous avons investigué auprès des éducateurs sur la façon dont se déroule l'entrée en relation avec des jeunes adolescents dont le père est absent. Les résultats montrent que la grande majorité des éducateurs rencontrent des difficultés lors des premiers contacts avec ces jeunes. Ces difficultés ne diffèrent pas énormément de celles rencontrées avec d'autres jeunes qui ont leurs deux parents présents à la maison, mais elles sont renforcées par l'absence paternelle. Je peux donc confirmer mon hypothèse en mettant tout de même un bémol. En effet, lorsque le jeune n'a plus d'attache familiale et qu'il vit dans des conditions inadéquates, voire malsaines pour lui, il peut considérer le placement comme quelque chose de bénéfique. Dès lors, il n'aura pas de difficulté à accepter l'éducateur et la relation pourra se créer plus facilement. Les résultats concernant cette hypothèse vont dans le sens de ma pensée surtout en ce qui concerne la difficulté à accorder une place à l'éducateur. Dans nos expériences professionnelles, nous avons que la place d'adulte homme était difficile à prendre auprès de jeunes dont le père est absent. Dans le premier pas vers la relation éducative : le placement d'un jeune en institution peut être lié à un manque de cadre de la part des parents qui soit ainsi à l'origine de troubles de comportement. Les éducateurs interrogés ont constaté à plusieurs reprises que les jeunes placés sont issus de familles décomposées et que le père est souvent mis à l'écart. Certains jeunes n'ont, pour ainsi dire, « pas de père ». En effet, dans certains cas, la mère refuse de divulguer l'identité du père, dans d'autres c'est le père qui a refusé de reconnaître sa paternité, et dans d'autres encore, le père est décédé. Toutes ces cassures font que certains jeunes sont désorientés et qu'ils ont besoin de se reconstruire. Cinq éducateurs sur six ont rencontré des difficultés à entrer en relation avec des jeunes. Ces difficultés

divergent selon la situation et la personnalité du jeune. Les difficultés rencontrées par l'éducateur sont dues à : un refus de reconnaître la place de l'éducateur dans son rôle autoritaire et hiérarchique, une idéalisation du père, une mise à l'épreuve excessive du cadre et à une trop grande loyauté du jeune envers sa famille.

Dans la majorité des cas, une ou plusieurs de ces difficultés ont été rencontrées par les éducateurs interrogés. Elles peuvent être aussi vécues avec d'autres jeunes, mais les éducateurs ont insisté sur le fait que l'absence du père les accentuait. La tendance est que le jeune refuse de reconnaître la place de l'éducateur dans son rôle autoritaire et hiérarchique. Divers facteurs qui sont propres à l'absence paternelle en sont à l'origine. La méconnaissance du rôle du père en est un exemple. La différence de statut hiérarchique peut être difficilement acceptable. Le jeune qui s'est référé à des amis et à ses pairs, pour combler l'absence masculine, aura vécu des relations horizontales. Il lui sera donc difficile d'accepter l'autorité d'un homme. Il doit apprendre à s'orienter dans une relation qui est alors verticale. Pour certains jeunes, cela sera vécu à l'école avec des professeurs. Mais si le jeune n'a pas rencontré l'autorité d'un homme, il est lancé dans l'inconnu et va vouloir s'assurer que l'éducateur ne fléchit pas et qu'il est digne de confiance. Sa liberté est restreinte et il doit s'orienter à l'intérieur de ce cadre pourtant sécurisant. Il apprend aussi à vivre avec un homme et à accepter son fonctionnement. Un jeune qui n'a pas vécu avec son père et qui n'a pas eu à « partager » la relation avec sa mère, aura probablement des difficultés à accepter qu'un homme entre dans sa vie. Selon moi, cela dépend également du comportement de la mère ; si les rôles de chacun ne sont pas définis correctement, le jeune peut prendre la place « d'amant », dans le sens où il palie au manque affectif de sa mère. Trois éducateurs ont ressenti une mise à l'épreuve des règles par le jeune. Les autres n'ont pas ressenti cela pour différentes raisons. Deux

d'entre eux évoquent la situation de jeunes qui les tenaient à distance. Selon moi, pour qu'un jeune mette à l'épreuve les règles de l'éducateur, il faut qu'il communique et crée une relation avec celui-ci. Hors, dans ces cas-là, les adolescents refusaient la relation avec le travailleur social. Dans une autre situation le jeune a su tirer bénéfice du placement, ce qui n'a pas engendré de difficulté particulière. Cela s'est produit car le cadre familial du résidant était inadéquat et instable. Le jeune avait perdu sa mère et le peu de membres de la famille qui lui restait étaient tous atteint d'une maladie psychique grave. De ce fait, il a été séparé de cet environnement. Il vivait en permanence en institution et parfois dans une famille d'accueil. Le placement a alors été sécurisant et bénéfique pour lui, ce dont il avait conscience.

## Conclusion

La famille joue aussi un rôle prépondérant dans la manière dont le jeune va accepter le placement et la présence de l'éducateur. Si l'entourage du jeune n'accorde pas de crédit à l'institution, par loyauté, l'adolescent ne s'ouvrira pas au travailleur social. D'où l'importance du travail avec les familles pour leur permettre de collaborer avec l'éducateur et par la même occasion, laisser le jeune s'épanouir dans le cadre de l'institution. Dans un cas particulier, l'adolescent compare l'éducateur à une image idéalisée de son père. L'éducateur va donc aider le jeune à se séparer de cet idéal masculin pour pouvoir accepter les imperfections, non seulement de l'homme éducateur, mais aussi ses propres défauts. En effet, si le jeune ne garde que cette image de l'homme, lorsqu'il va tenter de s'identifier à elle, il va s'apercevoir qu'il n'est pas à la hauteur. Alors que lorsqu'il s'identifie à l'éducateur, il peut s'apercevoir que des imperfections ne font pas de lui un homme mauvais. Il pourra prendre conscience que l'erreur est humaine.

## Bibliographie

AGOSSOU Kouakou Mathias, 2014. « Evaluation psychosociale des rapports pères, préadolescents et adolescents dans les familles ivoiriennes », in Revue Internationale de Recherches et d'Etudes Pluridisciplinaires, N° Spéciale, pp 92-116.

AGOSSOU Kouakou Mathias, 2022. « Déliaison familiale et dissociation paternelle primaire sur le développement psychosocial de l'enfant ivoirien : cas des enfants marginaux de la commune d'Adjame », in Revue Africaine de victimologie, résilience et du bien-être, N°1, pp 42-61.

ASSOUN Paul-Laurent, 2003. *Lacan*, Presses universitaires de France, Paris.

BADINTER Elisabeth, 1992. *XY : de l'identité masculine*, O. Jacob, Paris.

CASTELAIN-MEUNIER Christine, 1997. *La paternité*, Presses Universitaires de France, Paris.

CHAPELLE Gaétan, 2001. « La fin de la domination masculine ? Oui, mais... », in Sciences Humaines, N°112, p. 36-37.

CORNEAU Guy, 1989. *Père manquant, fils manqué-Que sont les hommes devenus ?*, les Ed. De l'Homme, Montréal.

COUM Daniel, 2004. *Qu'est-ce qu'un père ?* Ramonville Saint-Agne, Erès, France.

DELUMEAU Jean et ROCHE Daniel, 1990. *Histoire des pères et de la paternité*, Larousse, Paris.

DICTIONNAIRE, 2000. Le petit Larousse illustre, HER, Paris.

DURET Pascal, 1999. *Les jeunes et l'identité masculine*, Presses universitaires de France, Paris.

DURET Pascal, 2001. « On ne naît pas père, on le devient », in Sciences Humaines, N°112, p. 32-35.

FREUD Sigmund, 1984. *Essais de psychanalyse*, Nouvelle traduction par Pierre COTET et al, Payot, Paris.

FOURNIER Martine, 2001. « Les nouveaux pères auraient-ils toujours existé ? », in *Sciences Humaines*, N°112, p.20- 31.

GABERAN Philippe, 2003. *La relation éducative : un outil professionnel pour un projet humaniste*, Ramonville Saint-Agne, Erès, France.

LE CAMUS Jean, 2005. *Comment être père aujourd'hui*, Ed. Odile Jacob, Paris.

LE CAMUS Jean, 2000. *Le vrai rôle du père*, Ed. Odile Jacob, Paris.

LE GALL André, 1975. *Le rôle nouveau du père*, Ed. ESF, Paris.

MODAK Marianne, 2002. *Les pères se mettent en quatre ! : responsabilités quotidiennes et modèles de paternité*, EESP, Lausanne.

NEYRAND Gérard, 2001. « Les mésaventures du père », in *Sciences Humaines*, N°112, p. 22-27

PIAGET Jean, 1952. *La psychologie de l'intelligence*, 3<sup>ème</sup> édition, Armand Colin, Paris.

RAULT Françoise, 2003. *L'identité masculine : permanences et mutations*, La Documentation française, Paris.

RAUCH André, 2001. « Culte et déclin de la virilité », in *Sciences Humaines*, N°112, p. 28-30

REYMOND-RIVIER Berthe, 1991. *Le développement social de l'enfant et de l'adolescent*, 12e édition augmentée, Mardaga, Liège.

SULLEROT Evelyne, 1992. *Quels pères ? quels fils ?*, Fayard, Paris.